

# AGECHOC

## CHOC LIQUIDE SANS CHLORE



### CARACTERISTIQUES :

Oxygène actif liquide pour le rattrapage des eaux vertes  
Choc liquide sans chlore / sans stabilisant  
Compatible avec tous les traitements.  
Solution concentrée à 34,9 % de peroxyde d'hydrogène

### MODE D'EMPLOI / DOSAGE :

A verser directement dans le bassin, en une seule fois, devant les buses de refoulement, filtration en marche.

- Vérifier que votre pH soit entre 6,9 et 7,7.

- Verser 1L d'AGECHOC pour 10m<sup>3</sup> d'eau sous forme de dose choc.

Pour verser, mettre le bidon dans l'eau de manière à ce que le goulot soit au ras de l'eau : ceci permet de réduire le risque de projections, notamment dans les yeux.

- Attendre 24h. Pendant ce temps, la piscine ne doit pas être utilisée. Vérifier ensuite que votre taux de désinfectant soit conforme et l'ajuster si nécessaire avant d'utiliser votre piscine.

- Traitement au PHMB-AGECIL : ajouter AGECHOC en dose choc (1 L/10 m<sup>3</sup> d'eau), une fois toutes les trois semaines.



### CONDITIONNEMENT :

Bidon de 5L, carton de 2 un, palette de 64 cartons / 128 un

Bidon de 10L, palette de 60 un

Bidon de 20L, palette de 28 bidons

### COMPOSITION :

Peroxyde d'hydrogène à 34,9 % (CE 231-765-0)

Biocide TP2 (type de formulation : AL).

### SECURITE :

*Utilisez les Biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.*

*Pour plus de renseignements, consulter les fiches de données de sécurité.*

*Déposé au centre antipoison de Toulouse Tél : 05.61.49.33.33*

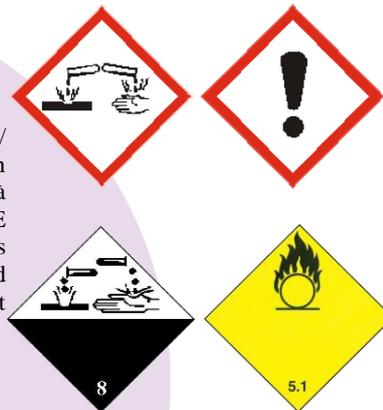
**Mention d'avertissement :** Danger !

**Mentions de danger :** Provoque des lésions oculaires graves. Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

**Conseils de prudence :** Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. EN CAS D'INGESTION : appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Pour le grand public : Eliminer l'emballage vide et/ou les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchetterie.

Il est recommandé de stocker le produit à des températures comprises entre 5 et 30°C.

Le délai d'apparition de l'effet biocide est de 24h.



UN 2014

